

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

LES PARTISANS DU «OUI» PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6818 - LUNDI 19 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAÏD CHANEGRIHA:

«Le référendum doit se dérouler dans un climat de calme et de sérénité»

Page 3

BENBOUZID RASSURE

COVID-19 : PAS DE DEUXIÈME VAGUE



La recrudescence des contaminations au coronavirus enregistrée ces derniers jours ne serait pas synonyme d'une deuxième vague tant appréhendée. C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui appelle à la vigilance et au respect des mesures barrière. Si le confinement total est écarté, un reconfinement partiel peut bien être instauré dans une localité si un foyer venait à apparaître.
Page 2

CORONAVIRUS

199 nouvelles contaminations, 177 guérisons et 10 décès en 24 heures

Page 16

PRESSE DIGITALE

Un facteur de progrès et d'évolution sociale

Page 7

EN FÊTANT SA RÉUSSITE

Une bachelière grièvement brûlée

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

FACE À LA HAUSSE DES CAS DE COVID-19

Une rentrée sous le signe de l'incertitude

C'est après-demain que les élèves du cycle primaire reprendront le chemin de l'école, après plus de sept mois. Une rentrée scolaire qui intervient dans un climat instable en raison de la recrudescence du nombre de cas de contamination au Covid-19. Les établissements scolaires sont-ils prêts à accueillir les millions d'élèves dans les meilleures conditions afin d'éviter toute contamination ?

Le ministère de l'Education nationale tente de rassurer en annonçant la mise en place d'un protocole sanitaire capable de garantir la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel scolaire. Le ministre a affirmé que son département est prêt à tous les scénarios possibles. Tout laisse pourtant à penser que pour les parents, les enseignants et les élèves, cette rentrée est inédite. La tâche sera certainement difficile. Avec la hausse des contaminations dues au Covid-19 ces derniers jours, a-t-on opté pour la bonne décision ? Ne serait-il pas plus judicieux de repousser la rentrée scolaire du primaire au 4 novembre ?

« Le virus n'a pas disparu et il impose une rentrée sous surveillance. C'est pourquoi, dans ce contexte qui reste marqué du sceau de l'instabilité et d'une crainte permanente de l'apparition d'une nouvelle vague épidémique, toutes les précautions doivent être prises et nous devons tenir compte de l'expérience des pays qui ont appliqué un protocole sanitaire strict », indique Bachir Hakem, pédagogue et enseignant à la retraite, dans une étude consacrée à la rentrée scolaire en temps de pandémie. Le pédagogue parle de trois axes essentiels et nécessaires pour réussir la rentrée et, au-delà, l'année scolaire à venir. Il s'agit, selon lui, d'aider en premier lieu les familles et les élèves en difficulté, de donner à l'école les moyens de réussir sa mission (sanitaire, organisationnelle, logistique, humaine…) et enfin de répartir et de réaménager les programmes. Alors que le ministère de l'Education préconise le port du masque et les gestes barrière, M. Hakem estime que les établissements scolaires n'ont pas les moyens adéquats pour l'application du protocole sanitaire, notamment en ce qui concerne le port du masque. « Les masques doivent être gratuits pour les élèves. Au moins 10 millions de masques par jour doivent être à la disposition des élèves. L'Etat pourrait-il ou aurait-il les moyens de mettre à la disposition des élèves ces masques quotidiennement durant toute l'année scolaire », s'interroge-t-il. L'Etat ne pourra certainement pas mettre à la disposition des élèves (10 millions d'élèves) des masques durant toute l'année, et tous les parents n'auront pas aussi les moyens de protéger leurs enfants tous les jours de scolarité. Pour cela, l'ancien prof de mathématiques plaide pour la solidarité de tous, parents, enseignants, administrations et société civile, pour mettre à la disposition des écoles des masques quotidiennement. « Ce problème pourrait être réglé si les parents d'élèves qui ont les moyens participent à mettre des masques à la disposition de chaque établissement », suggère-t-il.



L'ENSEIGNANT FACE AU DÉFI

Pour cette année scolaire 2020-2021, Bachir Hakem estime que les enseignants auront une responsabilité énorme. Ils savent que tout repose sur leurs épaules pour sauver l'école. Ces derniers seront confrontés, selon lui, à deux problèmes essentiels, celui de savoir quels moyens seront mis à leur disposition pour éviter toute contamination et dans quel état psychologique sont leurs élèves après 7 mois de rupture avec l'école. « Eux-mêmes éprouveront certaines difficultés à reprendre le rythme scolaire. Ils devront, dès le départ, prendre en charge leurs élèves sur deux points : psychologique vis-à-vis de la rupture et de la présence de la pandémie, ainsi que celui relatif au retard de scolarité de tous les élèves de chaque niveau », précise-t-il. Le pédagogue admet que la tâche ne sera pas facile, surtout que le temps manque. M. Hakem n'omet pas de soulever le risque de déscolarisation et de décrochage dès le début de cette année scolaire si une prise en charge psychologique et d'accompagnement des élèves de la part des enseignants, des parents et des conseillers n'est pas assurée.

CONVAINCRE L'ÉLÈVE DU PORT DU MASQUE

Si l'on applique strictement le protocole sanitaire, les enseignants n'accepteront certainement pas en classe les élèves sans masques. Pour Bachir Hakem, le port du masque à l'intérieur de l'établissement posera problème sur le plan du respect du protocole sanitaire et sur le plan disciplinaire. « Nous assisterons certainement à des oublis volontaires ou involontaires de cette protection, au refus de le porter pour différentes raisons (problèmes respiratoires, manque de moyens, défis, etc.) », indique-t-il. La solution anti-sanitaire, selon lui, est de ne pas obliger les élèves à le porter à l'intérieur de l'établissement, mais d'arriver à les convaincre scientifiquement de l'intérêt de son port.

INQUIÉTUDE CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES

Avec la recrudescence du nombre de cas de contamination au Covid-19, les parents sont inquiets quant aux conditions dans lesquelles va se faire la rentrée scolaire. Ils redoutent plus que jamais la fermeture des écoles à nouveau. « Mon inquiétude, c'est que les écoles ferment du jour au lendemain, comme cela a été le cas à mi-mars. Cela serait une catastrophe », lance d'emblée Nora, maman de deux enfants de 7 et 9 ans. « Je me demande si les établissements scolaires seront à la hauteur et appliqueront strictement le protocole sanitaire », s'interroge cette mère de famille, cadre supérieure dans une entreprise économique. Comme de très nombreuses femmes algériennes travailleuses, elle a vécu difficilement, dit-elle, la période de confinement, tentant de concilier travail et enfants à la maison. « Je ne veux pas revivre la même expérience », affirme-t-elle. Même son de cloche chez Keltoum, mère de trois filles âgées respectivement de 5, 7 et 12 ans. Comme de très nombreuses familles algériennes, cette mère de famille se dit avoir été très contente de l'annonce de la date de la rentrée scolaire, « mais cela n'a pas duré, notamment avec la hausse des cas de contamination au Covid-19 ces derniers jours. Je m'inquiète pour mes filles car le risque de contamination n'est pas à écarter, surtout qu'on vit avec les grands-parents », indique-t-elle.

Lynda Louifi

Benbouzid n'exclut pas un reconfinement ciblé

LA RECRUDESCENCE des contaminations au coronavirus enregistrée ces derniers jours ne serait pas synonyme d'une deuxième vague tant appréhendée. C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui appelle à la vigilance et au respect des mesures barrière. Si le confinement total est écarté, un reconfinement partiel peut bien être instauré dans une localité si un foyer venait à apparaître.

Pour Abderrahmane Benbouzid, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Chaîne3, il est trop tôt pour parler d'une deuxième vague de contaminations, d'autant que la courbe est en train d'évoluer en dents de scie, comme dans toute épidémie. « Il est trop tôt pour parler de deuxième vague. Si ça redescend, ce n'est pas une deuxième vague, si ça remonte encore et durablement, c'est une deuxième vague », a expliqué le ministre qui n'a cessé de lancer des appels à la population quant à l'importance du respect des mesures barrière. Selon lui, si l'on reste avec ce nombre de contaminations (plus ou moins200), la situation demeure « admissible pour les épidémiologistes ». Cela n'empêche pas, a-t-il souligné, d'attirer l'attention des citoyens sur le respect des mesures barrière. « Il faut rester prudent. Il faut préserver l'acquis, celui du pays qui a pu maintenir cet état », a-t-il précisé, regrettant le relâchement dans le respect des mesures de protection, notamment le port du masque. « J'ai été en visite dans une wilaya et il n'y avait aucun masque ! », a fait savoir M. Benbouzid, qui met en garde contre un relâchement irresponsable. S'il estime que le relâchement est naturel, il insiste sur le respect des mesures préventives tant que le virus circule toujours et que des clusters peuvent être développés. Le confinement total n'est pas à l'ordre du jour, selon les affirmations du ministre, qui n'écarte pas son durcissement dans les localités les plus affectées. « Nous sommes déterminés à faire face. Mais ça ne veut pas dire que nous allons, de nouveau, confiner », a précisé le ministre, qui évoque toutefois la possibilité de l'instaurer à nouveau, localement, dans certaines wilayas conséquemment à la hausse des cas. « Rien n'est écarté mais il ne faut pas susciter de nouveau la panique », a indiqué l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 qui affirme que « si la situation entraîne une reprise, les mesures sont là, on ne les annonce pas. Nous ne sommes pas dans une situation de dangerosité. Mais il est clair que si un foyer éclot quelque part et s'il y a risque de diffusion, la région va être confinée ». Interrogé sur la rentrée des classes prévue pour ce mercredi pour le cycle primaire, le ministre a affirmé qu'un ensemble de mesures ont été adoptées par les établissements scolaires en fonction du protocole sanitaire. Pour le ministre, les élèves doivent reprendre le chemin de l'école, et ce en réponse à ceux qui réclament un nouveau report de la rentrée scolaire. « Les enfants sont affectés psychologiquement et ils ont même perdu les réflexes d'élèves », a-t-il expliqué, soulignant la nécessaire cohabitation avec le virus. Sur la question de la réouverture des frontières, le premier responsable du secteur de la santé a affirmé encore une fois que le rôle du comité scientifique se limite à donner un rapport sur l'aspect sanitaire. Il a toutefois indiqué que cette décision dépendra de l'évolution de la pandémie dans le pays et ailleurs.

Le ministre, qui affirme qu'« en Algérie, nous dépistons suffisamment », contrairement à ce qui se dit ici et là, rassure sur l'acquisition du vaccin. Il fait état d'un mécanisme, par le biais duquel 170 pays, dont l'Algérie, se sont associés pour choisir le meilleur vaccin parmi ceux mis au point par plusieurs laboratoires dans le monde.

Lilia Aït Akli

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

LES PARTISANS DU OUI PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

A quelques jours du scrutin, les partis ayant endossé le projet de la révision constitutionnelle passent à la vitesse supérieure en vue de brasser le maximum d'adhésion à la démarche du locataire d'El-Mouradia . C'est le cas du Front de libération nationale (le FLN) d'Abou Fadhl Baadji, qui continue de sillonner l'Ouest du pays en mobilisant sa base militante chargée de mobiliser les citoyens dans les meetings populaires tenus dans cette région.



Le secrétaire général du vieux parti a appelé hier l'assistance, lors d'une halte marquée à El Beyadh, «à être nombreuse le jour «J» estimant que le passage du nouveau projet signifie l'amorce du changement».

En vue de redorer le blason de sa formation politique,en perte de vitesse sur la scène nationale et boudée par la majorité des Algériens, Baadji évoque la rupture avec les anciennes pratiques pour en faire un crédo électoraliste. Certes, l'instabilité de la situation au sein de l'ancien parti unique et les scandales de corruption qui ont rattrapé ses cadres contrarient l'ambition du nouveau parton pour faire peau neuve. Cette réalité ne semble pas pour autant le décourager pour faire aboutir le vœu la nouvelle constitution et en même temps restituer, selon lui, le parti à ses enfants «légitimes». Selon les observateurs, le rendez-vous du 1e novembre constitue «une occasion en or» pour le FLN pour se repositionner et envisager à terme un retour en force lors des prochaines échéances électorales qu'on annonce après le referendum constitutionnel.

De son côté, le Rassemblement national démocratique (Le RND) n'hésite pas à l'est du pays de braver les mesures sanitaires pour masser ses troupes dans les salles, dans l'espoir de donner l'image d'un parti qui garde intactes sa base militante et en même temps exhiber son poids électoral lors du referendum. Des scènes, largement relayées sur les réseaux sociaux, montrent des salles archicombles lors les meetings du parti de Tayeb Zitouni à Constantine et Guelma au grand dam des mesures sanitaires. Alors que la recrudescence des cas Covid-19 inquiète encore les autorités sanitaires, ces images controversées ont provoqué l'indignation de l'opinion publique, mais ne semble guère perturber le RND.

Adoptant le même modus operandi que le FLN, son alter ego le RND table sur cette campagne référendaire pour se redéployer à l'échelle nationale en prévision des prochaines élections législatives et locales. Partant de cette posture, le nouveau SG du parti à reconquérir du terrain perdu suite à la suite de l'incarcération de son ex-secrétaire général.

L'autre parti qui se positionne en faveur l'amendement constitutionnel, le Mouvement El Bina d'Abderkader Bengrina mobilise ses structures partisanes à travers les différentes wilayas pour brasser le maximum des voix à sa vision. Exclu par les critères posés par l'Autorité des élections, l'ANIE, permettant la participation à «ce ballet», le parti «islamiste» décide «de battre campagne à sa manière». Selon le vice-président du Mouvement El Bina, Ahmed Dane, «la nouvelle Constitution engagera l'Algérie dans une nouvelle ère de réformes qui doit se poursuivre».

Par ailleurs, le programme de la campagne référendaire en œuvre est meublé par les activités d'autres petits partis acquis à la démarche du chef de l'Etat. C'est le cas d'El Islah de Fillali Ghouini et du Parti de la liberté et la justice (PLJ) dont la direction temporaire est confiée à Djamel Benziadi. Depuis Mostaganem Fillali Ghouini a appelé à voter «oui» pour la nouvelle Constitution qui, de son avis, «préservera la mémoire nationale». Quant au PLJ, le point clé de son argumentaire est «l'importance qu'accordera ce texte à la jeunesse».

Sous la même chapelle, El Fadjr El Djadid, de Tahar Benbaibeche qui est «l'allié stratégique» d'Abdelkader Bengrina dans la coalition dite «l'initiative des forces nationales de la réforme» a mobilisé ce qu'il possède comme troupes pour faire aboutir la nouvelle constitution. Une action lancée en aout dernier et dont la plateforme et les propositions en rapport avec l'amendement constitutionnel ont été remises au président de la République Tebboune.

Ayant fait leur choix, ses initiateurs visaient, selon toute vraisemblance, à donner, en ce moment, de la consistance à leur démarche en tentant d'augmenter leur visibilité à un moment marqué par une léthargie de la vie politique.

Aziza Mehdid

CHANEGRIHA DEPUIS TAMANRASSET :

«Le référendum doit se dérouler dans un climat de calme et de sérénité»

APRÈS sa visite ce samedi à Blida, le chef d'état-major Saïd Chanegriha était en tournée d'inspection hier à la 6e région militaire (Tamanrasset). Comme attendu, il a prononcé un discours dans lequel il a évoqué le référendum constitutionnel du 1er novembre prochain et le rôle des éléments de l'ANP par rapport à cette échéance cruciale.

«Le référendum populaire exige des éléments de l'ANP qu'ils soient à la hauteur de la responsabilité constitutionnelle qui repose sur eux», dit-il. Pour Said Chengriha, cette responsabilité exige d'abord «l'exercice de notre devoir électoral vertu des lois en vigueur», rappelant que cet exercice «doit se dérouler dans un climat de paix, de sécurité et de sérénité».

«En cette occasion, je tiens à affirmer, une fois de plus, que le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la constitution, mérite que nous, au sein de l'ANP, soyons, comme nous l'avons



toujours été, à la hauteur de la responsabilité constitutionnelle qui nous incombe.» dira le chef d'état-major.

Plus explicite, Chanegriha a souligné que : «premièrement, par l'accomplissement de notre droit électoral, conformément aux lois en vigueur et deuxièmement, en assurant à notre peuple des conditions sereines afin de lui permettre d'accomplir son devoir électoral dans un climat de calme, de sécurité, de paix et de quiétude, notamment que l'organisation de cet important rendez-vous électoral coïncidera avec la célébration par notre pays du 66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre, ce qui conférera à ce référendum une grande symbolique, auprès de toutes les franges du peuple algérien, attaché à l l'histoire de ses vaillants ancêtres de l'armée de libération nationale et aux valeurs de novembre». Le Général de Corps d'Armée a exprimé son optimisme quant à l'avenir prometteur de l'Algérie qui «suit son chemin avec constance et confiance vers sa destination correcte et judicieuse, et ce grâce à la cohésion et la conscience du peuple algérien».

A ce propos, il a indiqué que le peuple «sait toujours, aux moments décisifs, comment avorter les plans des ennemis, et sauvegarder son unité territoriale et populaire. Tel est un devoir sacré et un legs si cher dont nous sommes responsables par fidélité au message de nos valeureux chouhada et en service de l'Algérie qui demeure digne à jamais».

Lors d'une seconde réunion présidée par Monsieur le Général de Corps d'Armée, à laquelle ont pris part les Directeurs Régionaux, les responsables des services de sécurité et les Commandants des Secteurs Opérationnels, le Commandant de la 6e Région Militaire a présenté un exposé global sur la situation générale au niveau du territoire de compétence, notamment en termes de sécurisation des frontières nationales.

Mohamed K.

FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

20 nouvelles spécialités créées prochainement

LE MINISTRE des Ressources en eau, Arezki Berraki a mis l'accent sur l'importance de la formation dans l'amélioration du niveau des cadres du secteur en vue de garantir des services de qualité aux consommateurs, annonçant la création de 20 nouvelles spécialités de formation aux métiers de l'eau à partir de l'année prochaine.
«La formation figure parmi les projets du secteur en vue de préserver la pérennité des ses institutions et valoriser la ressource humaine», a indiqué le ministre qui coprésidait avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha la cérémonie de lancement de la nouvelle année de formation au profit des cadres des ressources en eau organisée au Centre national de la formation aux métiers de l'eau relevant de l'Algérienne des eaux (ADE) à Alger.
L'encadrement et la qualification adopté par le secteur vise à s'adapter aux nouveautés de ce domaine sur les plans technique et technologique, a-t-il expliqué relavant que les métiers de l'eau nécessitent une adaptation continue aux développements technologique et numérique. «Nous comptons créer près de 20 nouvelles spécialités dans les métiers de l'eau à partir de l'année prochaine», a-t-il révélé. Le premier groupe des cadres installés récemment au sein de l'ADE sera formé durant la nouvelle année de formation, a-t-il fait savoir. Les établissements de formation relavant du secteur des ressources en eau ont crée une plateforme d'échange entre les techniciens, les experts et les travailleurs du secteur à travers le pays, a ajouté le ministre. M. Berraki a évoqué l'importance accordée par le projet d'amendement de la constitution soumis à référendum prévu le 1er novembre à la préservation de l'eau pour les futures générations. Pour sa part, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha a indiqué que sa visite au Centre nationale de formation aux métiers de l'eau, lui avait permis de s'enquérir des capacités dont dispose le secteur en matière de formation qui constitue un élément clé pour le développement économique.
«Ces programmes de formation permettront de développer les capacités des établissements et de leur personnel», a-t-elle souligné.
Evoquant les spécialités assurées par son secteur qui couvrent les activités principales de l'économie nationale dont le nombre est de 495 spécialités réparties sur 23 filières professionnelles, la ministre a rappelé le grand nombre d'apprentis dans les filières de l'eau et de l'environnement au niveau de son secteur, faisant état de 22 spécialités dont la réhabilitation et la maintenance des infrastructures des eaux, l'entretien des réseaux d'alimentation en eau potable, l'exploitation des barrages et des stations d'épuration et bien d'autres.
Le nombre des diplômés dans la filière des eaux est de 1.812, tous niveaux confondus, sur un total de 5.127 apprentis au niveau des différentes filières de l'eau et de l'environnement, avance Mme Benfriha. Par ailleurs, la ministre a évoqué les articles 65 et 66 de l'amendement de la constitution qui mettent en avant «l'importance de la formation dans le développement des compétences et des capacités des entreprises nationales outre le renforcement de l'action commune entre les secteurs.

M. B.

3e ÉDITION DU SALON BÂTI-EST À CONSTANTINE

Exportation de matériaux de construction, réalité et perspectives

La troisième édition du Salon du bâtiment et des travaux publics «Bâti-Est-Expo» aura lieu du 21 au 25 octobre, au zénith Ahmed-Bey de Constantine. Les organisateurs de cette nouvelle édition espèrent donner un coup de pouce au secteur, largement touché par l'impact de la crise de la Covid-19.



Pendant près de huit mois, le monde des affaires, l'activité économique, en général, et celle liée au bâtiment, en particulier, a été sérieusement ralentie. Ce rendez-vous a pour objectif de relancer un tant soit peu l'activité du secteur, du moins à l'est du pays. Même si aucun intitulé particulier n'a été officiellement choisi par les organisateurs du Salon, qui se tiendra sous le parrainage du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, il ressort toutefois, au vu des thèmes retenus par les experts-conférenciers, que la question de la relation entre le secteur du bâtiment et le numérique prédominera.
Ce rendez-vous professionnel économique reste toutefois le seul consacré au BTP à se tenir dans la région est du pays. Le Salon, dont la notoriété est grandissante selon les organisateurs, en fait un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur à la faveur des échos et autres opportunités offertes aux participants des deux précédentes éditions, tenues également dans la capitale de l'Est en 2018 et 2019. Les entreprises publiques et privées auront ainsi, cette année, l'opportunité de faire des rencontres entre eux (B to B) ou entre eux et leurs clients (B to C).
Ainsi, près de 80 entreprises spécialisées dans le secteur prendront part au rendez-vous, dont celles versées dans la production de matériaux de construction, matériel de travaux publics, promotions immobilières, matériel électrique, plomberie, sidérurgie, ainsi que des établissements financiers, compagnies d'assurances ou encore les organismes de contrôle de la qualité des travaux. Au programme de cette édition, une journée sera donc consacrée à des conférences-débats au cours desquelles l'occasion sera donnée aux participants d'étaler certains aspects liés au secteur du bâtiment et des travaux publics à l'orée des nouvelles technologies du numérique, devenues incontournables.
Ainsi, des thèmes comme «La transformation digitale dans les métiers du BTP», «L'assurance-chômage intempéries dans les secteurs du BTP, et leur gestion à l'ère du numérique», ou encore «La formation dans le bâtiment, les défis du numérique», seront débattus au cours de la deuxième journée. D'autres aspects liés au secteur, tels que la rationalisation énergétique ou encore le phénomène des glissements de terrain dans certaines régions de l'est du pays, à l'image de Constantine, feront aussi l'objet de conférences. «Solutions intelligentes pour la rationalisation de l'économie d'énergie dans le milieu urbain» et «Les glissements de terrain dans l'Est algérien, analyse et recommandations» , des thèmes préparés par des experts devront enrichir les débats.
Un autre thème tout aussi intéressant réunira autour d'une table ronde des spécialistes pour débattre des réalités et perspectives des exportations de matériaux de construction au regard des problématiques et moyens nécessaires pour le développement du secteur, une opportunité entrant, entre autres, dans le cadre de la stratégie établie par les hautes autorités du pays visant à desserrer l'étau autour du sous-sol saharien. Notons que ce rendez-vous est organisé par l'agence Sunflower Communication, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex).

Amine B.

ECOLE PRIVEE FOUROULOU DE TIZI OUZOU

150 élèves risquent de rater la rentrée des classes

CENT cinquante élèves des cycles moyen et secondaire de l'école privée Fouroulou de Tizi Ouzou risquent de rater la rentrée des classes, prévue pour le 24 du mois en cours. Cette école, une annexe de l'école mère fondée le 6 mars 2006 et dont l'agrément porte le numéro 24, est frappée de la décision de fermeture ayant la référence n°48 du 20 septembre 2020.
Toutefois, cette décision n'a été notifiée à la gérante d'école par les services de sécurité qu'en date du 13 octobre. Par ailleurs, les 35 enseignants et autres travailleurs affectés à ladite annexe risquent également de se retrouver au chômage. Il convient de relever que cette annexe a été créée par sa fondatrice à la demande des parents d'élèves, toujours de plus en plus nombreux, et ce pour pouvoir assurer un enseignement de qualité à leurs enfants.
Soucieuse de leur donner satisfaction et en même temps avoir plus de gain, la fondatrice a alors entamé les démarches nécessaires pour l'obtention d'une autorisation de la part des pouvoirs publics. Dans sa correspondance n° 1793 du 28 juillet 2019, la direction de l'éducation de la wilaya informe la fondatrice de l'école Fouroulou des réserves émises par le ministère de tutelle, notamment concernant l'absence d'un registre du commerce à cet effet. Cependant, l'apparition de la pandémie de coronavirus a chamboulé tous les programmes et autres calendriers. Aussi, le document en question ne sera pas établi dans l'immédiat.
Par ailleurs, la délivrance de ce document dépend de celle de l'agrément. Il n'en demeure pas moins que la commission mixte éducation et commerce, lors de sa visite de contrôle de l'école en date du 8 août 2020, avait exigé le registre du commerce en question pour donner un avis favorable quant à la pratique de l'enseignement.
Pour ce faire, cette commission mixte a établi un ordre de paiement pour le compte de la fondatrice de l'école afin qu'elle s'acquitte du versement d'un montant de 40 000 DA auprès du Trésor public. Mais en dépit du paiement de la somme exigée, le registre du commerce n'a pas été délivré.
A la place de ce document, la concernée a reçu la décision de fermeture de l'annexe d'école. Ainsi, les 150 élèves inscrits à cette annexe risquent fort bien de ne pas être au rendez-vous des classes, prévu pour le 24 de ce mois.
Les 35 enseignants et travailleurs de cette école risquent également la perte de leurs emplois.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

EN AMÉLIORANT LES PERFORMANCES DE SES PUCES DESTINÉES AUX RÉSEAUX MOBILES

Intel surfe sur le nuage des infrastructures 5G !

Par Farid Farah



La plupart des fabricants des composants électroniques comme Intel, AMD et LSI technologies ont sous-estimé les nouveaux systèmes et applications intégrés aujourd'hui dans les terminaux des utilisateurs finaux. Tous les efforts de recherche et niveaux d'investissement se sont axés sur l'augmentation de la puissance du computing des PC et la diminution de leur consommation d'énergie, alors que les usagers ont décidé de se débarrasser de leurs ordinateurs de bureau pour se brancher avec les performances des technologies mobiles et les remplacer ainsi par les Smartphones et tablettes. Dès l'année 2011, les observateurs du marché mondial des produits informatiques ont enregistré la première chute des ventes de PC au profit des tablettes qui a fait trembler les fournisseurs traditionnels de composants électroniques et de systèmes d'exploitation après les la perte d'une partie du chiffre d'affaires qu'ils réalisaient sur ce segment. Les compagnies Intel et Microsoft ont alors décidé d'orienter leurs investissements vers l'espace des technologies mobiles dans l'espoir de rattraper le temps perdu et gagner des parts dans un marché dominé par ARM, Google et Apple. En 2012, Intel a mis en place sa première plateforme de fabrication de puces System on a Chip (SoC), spécialisée dans la fabrication des puces électroniques assurant des fonctions bien précises, et dédiée aux terminaux mobiles.

Et ce, afin d'augmenter la capacité des batteries, améliorer le refroidissement du processeur et changer l'architecture interne du terminal. Ses processeurs Atom et Core commencent à être utilisés dans la fabrication des Tablettes et Smartphones. La restructuration des fabricants traditionnels de composants électroniques sera encore plus longue. Ils seront mis à rude épreuve dans la conquête des futurs marchés des technologies mobiles marqués par la dominance de l'Internet des objets et les « weareables » (objets connectés). C'est dans ce contexte qu'Intel a tenté de réussir son entrée dans l'espace des terminaux intelligent. Plusieurs milliards de puces spécialisées ont été vendues dans le monde en 2019. Ces composants prennent en charge les systèmes d'exploitation Android de Google et de Windows de Microsoft. Mais, cette première performance d'Intel dans le secteur de l'industrie de l'électronique mobile n'a pas pu faire propulser cette entreprise dans les trois premiers fabricants activant dans ce secteur, derrière ARM et Qualcomm. Pour progresser, Intel a concentré ses efforts sur le principe de la convergence des supports des télécommunications mobiles.

La compagnie vise à créer un écosystème pour l'internet des objets (IoT) industriel, qui sera activé par la 5G et qui lui permettra d'être la première à industrialiser les applications IoT. Elle a, en effet, lancé deux nouveaux processeurs industriels pour l'IoT qui visent à apporter plus de calcul aux applications de pointe. Côté réseaux mobiles, Intel s'est désengagé du marché des composants LTE et 5G pour Smartphones depuis la vente en avril 2019 de sa division modems 5G à Apple. Cependant, il a changé sa stratégie en accompagnant les équipementiers réseaux dans les déploiements des infrastructures 5G à venir avec ses processeurs et accélérateurs. Il a ainsi mis en avant des processeurs Xeon Scalable de deuxième génération (Cascade Lake Refresh), la plateforme Intel Atom P5900, l'adaptateur réseau de la série 700 et son premier ASIC structuré pour réseau 5G spécialement conçu pour l'accélération des paquets : nom de code Diamond Mesa. Ces processeurs Xeon de seconde génération promettent 36 % de performances supplémentaires par rapport à la précédente et contribuera énormément au déploiement de la 5G par plusieurs opérateurs. Intel a également mis en avant sa puce Atom P5900 à faible latence et large bande passante qui peut offrir un débit de chiffrement 6 fois supérieur aux solutions logicielles et un débit de traitement des paquets 4 fois supérieur à celui des modèles traditionnels. Cela dit, Intel dispose de tous les atouts pour démontrer qu'elle capable de réussir son pari et de devenir le premier fournisseur mondial de silicium pour les stations de base d'ici 2021.

Presse digitale : un facteur de progrès et d'évolution sociale !

Par Farid Farah

Ce jeudi, les journalistes algériens célébreront, pour la huitième fois, la Journée nationale de la presse en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal El-Mouqawama El-Djazairia (La résistance algérienne), organe du FLN et de l'ALN. Cette Journée est donc née avec le numérique pour honorer exclusivement une presse confectionnée avec le génie de Gutenberg au moment où la profession de journaliste se met à l'heure de l'Internet mobile et l'opérateur des télécommunications remplace progressivement l'imprimeur. Il est ainsi important à ce que les différents acteurs de la presse nationale se penchent sur la condition du numérique.

Aujourd'hui, beaucoup d'éditeurs de presse en ligne activent en Algérie avec un soutien publicitaire incomplet. Ils fournissent instantanément des contenus journalistiques spécialisés lesquels sont bien indexés par le moteur de recherche Google. Beaucoup d'observateurs pensent que la faible densité de la e-Pub en Algérie est le résultat direct du retard enregistré dans la régulation des technologies digitales.

D'autres, à la différence, estiment que concept d'un journal numérique ou électronique réalisé sous le format web fixe ou mobile, doit être préalablement définit avant de se lancer dans la publicité digitale. Pour eux, Le service de presse en ligne est avant tout un service de communication destiné aux utilisateurs en ligne d'un réseau de télécommunications, édité à titre professionnel par une personne physique ou morale disposant du contrôle éditoriale de son contenu. En dépit de cette divergence d'opinion, la presse numérique est en train d'imposer ses nouvelles règles :

le temps réel et l'immédiateté, la chute du mur séparant culture classique et culture populaire, le concept d'identité numérique du lecteur et l'opinion par le réseau. Néanmoins, cette presse cohabite toujours avec celle du papier et de la version PDF.

La mise en place d'un lourd investissement dans les l'hébergement local des données et la modernisation des réseaux cellulaires « boosteront » inévitablement le nombre de lecteurs connectés et changera également les préférences des « mobilecteurs » surtout ceux qui sont nés avec le numérique dont l'âge varie de 14 à 22 ans. Ils chercheront beaucoup plus à découvrir le contenu des commentaires plutôt de lire ce que le journaliste digital a rédigé. Il n'y aura plus d'unité de temps et de lieu et l'audience des journaux en papier sera alors réellement menacée de disparition.

TÉLÉSURVEILLANCE

Le domaine skiable surveillé par drone

LE DRONE est équipé de deux caméras : une à spectre thermique, l'autre est dotée d'un zoom grossissant 180 fois. Avec cet équipement, le drone sera par exemple capable d'identifier rapidement une avalanche, de savoir si des personnes sont ensevelies en traquant les sources de chaleur. L'appareil est aussi doté de haut-parleur, lui permettant d'adresser des informations et des recommandations aux skieurs. Il sera d'une grand aide au regard de l'étendu de la station.

RÉALITÉ VIRTUELLE

L'US Army essaie l'AR avec des chiens

DANS le cadre du projet financé par le programme Small Business Innovation Research et géré par l'Army Research Office, une technologie développée par Command Sight Inc est utilisée pour équiper des chiens de casques de réalité augmentée. Ces derniers sont censés permettre aux maîtres-chiens de donner à leur animal des commandes directionnelles spécifiques tout en restant eux-mêmes hors de vue. Le casque est conçu pour s'adapter à chaque chien et lui fournir un indicateur visuel pour les diriger vers un endroit particulier. Le maître voit à distance tout ce que le chien voit pour lui et lui transmet dans commandes à travers les lunettes.

BIOTECHNOLOGIE

Marcher virtuellement dans les cellules

UN PROJET de collaboration entre Lume VR, spécialisée dans l'imagerie 3D et des scientifiques de l'université de Cambridge a donné naissance à un outil de réalité virtuelle pour voir le fonctionnement interne des cellules humaines. Avec un casque et les solutions de réalité virtuelle, les experts peuvent ainsi « marcher » sur les « chemins » et les « autoroutes » à la mode Google Street View, au sein des cellules. Ils sont capables de voir les protéines se replier et se déployer. De même, ils peuvent observer des problèmes en rembobinant les processus biologiques.

BON À SAVOIR

Facebook lance un programme de fidélité associé à son bug bounty

Afin de fidéliser les chasseurs de bugs et les pousser à découvrir toujours plus de vulnérabilités sur ses services à des fins de colmatage, Facebook a dévoilé un programme de fidélité. Baptisé Hacker Plus, ce dernier va offrir des bonus et des avantages spéciaux (invitations à tester des produits avant lancement, à des événements prenant en charge les frais de transports et à côtés...). Une évaluation sera effectuée, basée notamment sur la quantité et le rapport « signalement-bruit » des bugs soumis. 5 niveaux seront proposés : bronze, argent, or, platinum et diamant.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE : NOS ARBITRES INTERNATIONAUX AU MAROC

LE TRIO d'arbitres internationaux algériens, composé de M. Mustapha GHORBAL (arbitre principal) et des deux assistants M. Mokrane GOURARI et M. Abdelhak ETCHIALI, a rallié aujourd'hui la ville de Casablanca (Maroc), via Paris, pour officier la rencontre de demi-finale de la Ligue des Champions 2020 de la CAF qui opposera demain le WA Casablanca à Al Ahly d'Egypte. Faisait partie également de la délégation algérienne, M. Abdelhafid FERGANI, officier de sécurité, qui veillera sur le bon déroulement de ce choc nord-africain, en attendant le déroulement de la seconde rencontre qui, elle, opposera le Raja Casablanca à un autre club égyptien, le Zamalek, ce dimanche 18 octobre 2020, toujours dans la capitale économique du Maroc.

LICENCES CLUBS CAF : L'ESS ET LA JSK À LA RÉUNION DE L'OPI

DANS le cadre de l'étude de l'Organe de Première Instance (OPI) des dossiers de demande de licences clubs CAF pour la saison 2020/2021, deux réunions ont été tenues ce jeudi 15 octobre 2020 en présence, cette fois, des représentants des deux clubs concernés, à savoir l'ES Sétif et la JS Kabylie, tous deux engagés en Coupe de la CAF. La première séance a été consacrée à la JSK avec la présence de M.Nassim BENABDERAHMANE (Directeur général de la SSPA), M. Abdelghani AOUAD (Secrétaire général), M. Mohamed YOUNSI (Directeur technique sportif) et M. Djamel BENSLAMA (Responsable de la sécurité). Puis c'était au tour de l'Entente de Sétif, club représenté par M. Azzedine ARAB (Président du conseil d'administration de la SSPA), M. Nabil MENIA (Responsable juridique), M .Nacerddine SAADI (Directeur technique sportif), M. Mohamed TAHAR BELOUT (Directeur des finances) et M. Abdelaziz FERNI (Responsable de la sécurité). Au cours de ces réunions, présidées par M. Réda ABDOUCH (Président de l'OPI), et les membres de cet organe, toutes les explications ont été données au sujet des exigences de la CAF au sujet de la participation de nos clubs, notamment celles du stade pour la phase de matchs de groupe . Pour leur part, les représentants des clubs ont donné toutes les garanties pour respecter lesdites exigences ainsi que les conditions d'accueil des équipes adverses et du corps arbitral. Enfin, M. ABDOUCH a réitéré la disponibilité de la FAF d'aider et d'accompagner les clubs dans leur quête de représenter dignement l'Algérie dans la compétition continentale de clubs.

NAPLES CORRIGE L'ATALANTA, 30 MINUTES POUR GHOULAM

NAPLES a très bien réagi après sa défaite sur tapis vert contre la Juventus, en écrasant l'Atalanta Bergame (4-1), en match disputé samedi, pour le compte de la 4e journée de Serie A italienne.Un doublé du Mexicain Hirving Lozano et des buts de Matteo Politano et Victor Osimhen ont scellé le sort de ce match dès les quarante-cinq premières minutes, qui furent à sens unique.Remplaçant au coup d'envoi, l'international algérien Faouzi Ghoulam a disputé la dernière demi-heure de la rencontre.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME :

Possible délocalisation à Oran de la prochaine édition

Le championnat d'Afrique d'athlétisme seniors, prévu en 2021 à Alger, pourrait être délocalisé à Oran, a appris l'APS samedi auprès d'une source à la Fédération algérienne de la discipline. Le sujet est actuellement en "phase de discussions" au niveau de l'instance fédérale, dont les membres sont "favorables" à l'idée de délocaliser la compétition vers la capitale de l'Ouest du pays, qui était retenue initialement pour l'abriter avant d'avoir opté pour Alger, a-t-on fait savoir.



Selon la même source, une proposition dans ce sens devra être soumise prochainement à la Confédération africaine d'athlétisme, "et ce, après l'aval de la tutelle bien sûr" .L'éventuelle organisation à Oran du championnat en question, qui était prévu pour juin 2020 avant qu'ils ne soit reporté à l'année suivante à cause de la pandémie du Coronavirus, "devra aider à faire la promotion de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va accueillir la même ville en 20223, a-t-on estimé. La réception, au courant du premier trimestre de 2022 du nouveau stade d'Oran de 40.000, doté d'une piste d'athlétisme dont la pose sera effectuée prochainement, ainsi que du stade d'athlétisme de 4.200, deux équipements relevant du complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir-El Djir (Est d'Oran), favoriserait l'organisation dans ces lieux des prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, plaident pour leur part les spécialistes. De son côté, le comité d'organisation des JM, s'est dit, par le biais de son directeur général, Salim Iles , favorable au déroulement à Oran de manifestations sportives internationales avant le rendez-vous méditerranéen pour en faire une "répétition générale" en prévision des JM programmés du 25 au 5 juillet 2022.Il est également question de tester les nouvelles infrastructures sportives ou celles ayant subi des travaux de réhabilitation en y organisant des compétitions de haut niveau, comme recommandé par le Comité international des (CIJM), a-t-on encore souligné.

Liga - Le Réal Madrid piégé par la modeste formation de Cadix

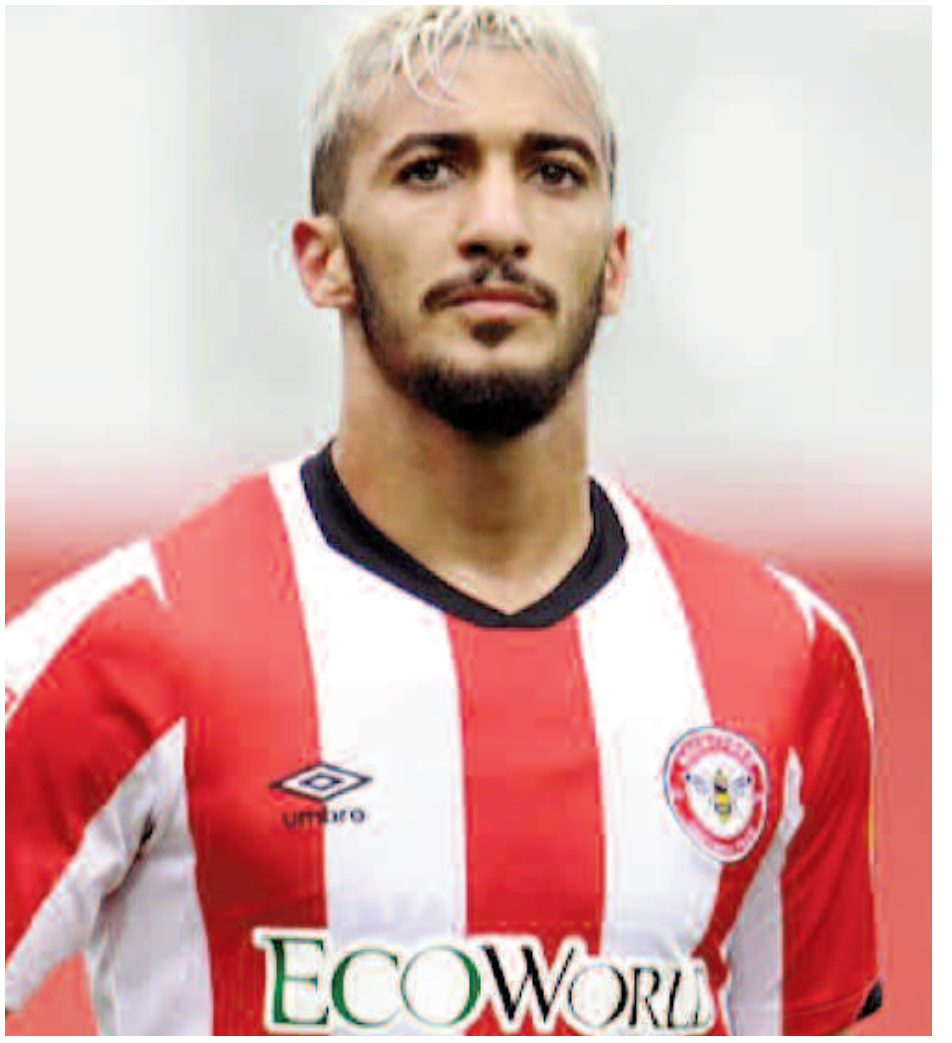
CONTRE toute attente, le Real Madrid, leader de la Liga, s'est incliné à domicile face à la modeste équipe de Cadiz (0-1).Leader de la Liga mais doté d'un effectif souffrant de plusieurs indisponibilités et autres blessures, le Real Madrid recevait Cadix pour le compte de la 6e journée de Liga ce samedi dans la position de leader du Championnat espagnol. Et Zinedine Zidane s'est fendu d'un onze expérimental qui a eu beaucoup de mal à trouver ses marques avec Isco, Lucas Vazquez ou encore Nacho titulaires. Une inspiration discutable de la part du tacticien français, qui a vu Cadix s'offrir une grosse opportunité dès la deuxième minute de jeu avec Sergio Ramos qui dégageait sur sa ligne une tentative croisée du gauche de l'ancien madrilène Alvaro Negredo. Mais ce n'était que partie remise pour les visiteurs, qui allaient ouvrir la marque à un quart d'heure de la fin. Les champions d'Espagne perdaient même leur capitaine Sergio Ramos sur blessure au genou. Le géant madrilène restait endormi. Et plus rien n'allait être inscrit dans cette rencontre. Cadix, qui a remporté ses deux premiers matches à l'extérieur sans prendre de but, enchaîne avec un gros poisson à son tableau de chasse (0-1). Dans la presse madrilène, Zinedine Zidane n'a pas été épargné pour ses choix ce soir.

LE BARCA TOMBE AUSSI GETAFÉ

Opposé à Getafe dans la banlieue madrilène, le Barça voulait profiter du faux-pas du Real à domicile contre Cadiz en ramenant les trois points. Mission totalement ratée. Le Barça avait une véritable aubaine pour le compte de la 6e journée de Liga ce samedi et le tout était d'en profiter. Mais Getafe ne comptait pas jouer les victimes sacrificielles pour autant. Antoine Griezmann, aligné en faux neuf lors de cette rencontre, et ses coéquipiers, ont d'ailleurs pu en faire l'expérience. Les locaux ont tellement bien joué leur partition qu'ils ont fini par ouvrir le score en début de seconde période (55e). Une faute de De Jong sur Djéné dans la surface permettait à Mata de tromper Neto sur penalty et aux locaux de prendre un avantage précieux dans une rencontre fermée. Le Barça ne profite pas du faux-pas merengue et peut sombrer dans une autre crise. Pire encore, il peut légitimement se poser quelques questions dans un championnat où les cartes ont été rebattues en l'espace d'une soirée.

Said Benrahma, d'Aïn El Bia (Oran) à West Ham

Saïd Benrahma a déclaré avoir réalisé un rêve d'enfance en intégrant la Premier League anglaise de football après s'être engagé avec West Ham vendredi, un "exploit" venant triomphé une carrière parsemé pourtant d'embûches.



Né le 10 août 1995 à Aïn Témouchent, une ville de l'Ouest du pays, Benrahma a connu son premier club à Oran (80 km de sa ville natale), où son père travaillait dans un corps constitué. C'est au sein de la formation d'Aïn El Bia, à Bethioua (NRBB) plus précisément, que le désormais ex-ailier de charme de Brentford a fait ses premières classes dans le football. Il ne tardera néanmoins pas à rejoindre sa mère, installée en France. Il n'a rien perdu de sa passion pour le football depuis qu'il a mis les pieds dans l'autre côté de la Méditerranée en 2010. Il intégra alors le club de Balma où il y reste un an avant de rejoindre un autre club amateur, à savoir l'US Colomiers, pour deux saisons. Très jeune encore, il est pisté par des clubs professionnels comme Valenciennes ou Monaco, mais Benrahma rejoint finalement l'OGC Nice lors de l'été 2013.Le 5 novembre 2013, à l'occasion du match opposant Nice à Toulouse, il foula pour la première fois une pelouse de Ligue 1. Entré 5 fois en cours de jeu lors de cette saison 2013-2014, il devait attendre l'exercice suivant pour connaître sa première titularisation, le 4 avril 2015, contre Evian (31e journée, match nul 2-2). Il livra une bonne prestation avec une passe décisive à la clé. La journée suivante, il a été reconduit dans le Onze de départ et, le 13 avril 2015, marqua son premier but sous les couleurs niçoises face au Stade
de Reims, offrant la victoire 1 à 0 à son équipe. Enchaînant 3 titularisations consécutives, l'entraîneur Claude Puel annonça le 24 avril 2015 une blessure à la cheville du jeune Aiglon qui l'éloignera des terrains jusqu'à la fin de la saison. Le 26 juin 2015, après deux années passées au centre de formation, il signa son premier contrat professionnel le liant au club de la côte d'Azur pour une durée de 3 ans.

PLUSIEURS PRÊTS POUR SE RELANCER

Le natif d'Aïn Témouchent commença la saison 2015-2016 avec l'OGC Nice et la termine avec le SCO Angers en prêt. Peu utilisé, il disputa douze matchs avec le club angevin et marqua un seul but, à domicile au cours de la dernière journée lors d'une défaite 3-2 face à Toulouse.De retour à l'OGC Nice pour disputer la saison suivante, il n'entra pas dans les plans du nouvel entraîneur Lucien Favre. Après six mois avec l'équipe réserve, il est à nouveau prêté à la mi-saison, cette fois-ci en
Ligue 2, au Gazélec Ajaccio. Mi-janvier, pour sa première apparition sous le maillot corse, il entre en jeu contre l'AJ Auxerre et inscrit le second but de son équipe. Il signe aussi un doublé contre Bourg-Péronnas lors de la 31e journée, dans un match remporté par le Gazélec 3-2.Malgré un prêt convaincant, il n'entre pas dans les choix de Favre à Nice. Il est donc prêté à la Berrichonne de Châteauroux (Ligue 2) pour l'exercice 2017-2018. Il y fera sa meilleure saison et son équipe réussira même à se maintenir en janvier. Il termine la saison avec un total de 34 matchs joués, pour 12 buts et cinq passes décisives toutes compétitions confondues. A la fin de son prêt à Châteauroux, il rentra à Nice, avant d'être transféré en juillet à Brentford, club anglais évoluant en deuxième palier.
Il avait été repéré par le responsable de recrutement du club en France, Brendan Mc Farlane. Puis vendredi, il a été prêté un an avec option d'achat obligatoire au club de West Ham United, dans une transaction qui a tenu tout le monde en haleine, puisqu'elle n'a été conclue qu'avant quelques instants de la clôture du mercato anglais. "Je suis très très heureux de faire partie de cette équipe. West Ham est un grand club en Angleterre qui évolue en Premier League depuis très
longtemps. Il a toujours eu de bons joueurs", a déclaré l'international algérien qui est déjà conscient du défi qui l'attend. "J'ai parlé au manager, donc je sais exactement ce qu'il attend de moi. J'essaierai de répondre à ses attentes sur le terrain", a-t-il ajouté."J'aime cette perspective de jouer en Premier League. Je joue au football pour m'amuser avant tout, mais c'est toujours agréable de savoir que vous rejoignez le championnat le plus suivi au monde. Donc, j'ai vraiment hâte de montrer ce que je peux faire", a-t-il encore lâché dans ses premiers mots après avoir acté son arrivée à West Ham. Il devient d'ailleurs le deuxième joueur algérien à porter les couleurs des Hammers après son coéquipier en équipe nationale Sofiane Feghouli qui y est resté une saison (2016-2017).La nouvelle aventure de Benrahma à West Ham devra le transcender pour s'imposer enfin en sélection algérienne où il ne compte que cinq sélections. Pourtant, la première convocation du joueur remonte au 30 septembre 2015, quand il a fait partie de la liste des 26 joueurs sélectionnés par l'ancien coach national, Christian Gourcuff, dans le cadre des matchs amicaux face à la Guinée et le Sénégal, les 9 et 13 octobre de la même année.

CAF : L'ARBITRE ALIOUM NÉANT POUR ALGÉRIE - ZIMBABWE

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné le corps arbitral qui va diriger la prochaine rencontre de l'équipe nationale, le 12 novembre prochain face au Zimbabwe au stade du 5-juillet 1962, à Alger pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations, (groupe H). Il s'agit du camerounais, Alioum Néant qui sera assisté par ses deux compatriotes, Noupoue Elvis et Oumarou Sanda. L'arbitre Alioum n'est pas méconnu des algériens, car il a dirigé la finale de la CAN-2019 entre les fennecs et les Lions de la Téranga. Rappelons que les coéquipiers de Riyad Mahrez sont leaders de leur poule après deux journées disputées. Les Verts ont remporté leurs deux premiers matchs face respectivement à la Zambie (5-0) et contre le Botswana (0-1).

SLIMANI RESTE À LEICESTER ET ADOUBÉ PAR RODGERS

DANS le viseur de plusieurs clubs partout en Europe suite à sa belle saison avec Monaco, l'attaquant international algérien Islam Slimani est finalement resté avec Leicester City . L'ancien joueur du CRB s'est vu offrir une nouvelle chance avec les Foxes puisque son entraîneur a décidé d'inscrire son nom parmi la liste des 25 joueurs de l'équipe pour la Première League. Brendan Rodgers a même déclaré en conférence de presse qu'il va donner la chance à Slimani et que ce dernier mérite de rester à Leicester après sa belle saison avec Monaco . L'attaquant international algérien qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le club, se voit offrir une nouvelle opportunité pour faire ses preuves en Premier League cette saison même si les choses s'annoncent compliquées pour prendre la place de titulaire de Jamie Vardy qui fait un très bon début de saison
.

CRB : REPRISE DES ENTRAINEMENTS AUJOURD'HUI

ALORS que le stage de préparation de Mostaganem avait été écourté en raison des cas positifs de coronavirus enregistrés au sein de l'effectif du chabab et de quelques membres du staff technique à l'image de l'entraineur Franck Dumas, la direction a décidé que la reprise des entrainements aura lieu ce lundi. Après un arrêt de plus d'une semaine, les joueurs ont refait les tests PCR, et c'est en fonction des résultats de ces tests sérologique que la reprise des entrainements sera effectuée. En tous cas, même avec un effectif amoindri, Franck Dumas veut rependre les entrainements avec son équipe et poursuivre la préparation d'avant-saison, surtout que la compétition officielle débutera pratiquement dans un mois avec la finale de la Super Coupe face à l'USM Alger, e 21 novembre prochain au stade du 5- juillet 1962.

BAPTEM DE FEU RATÉ POUR KARIM ARIBI CONTRE LE PSG

L'ATTAQUANT Algérien Karim Aribi a eu la chance de découvrir pour la première fois les terrains de la ligue 1 lors du match Nimes - PSG vendredi soir. Aribi a eu l'opportunité de disputer ses toutes premières 20' en Ligue 1 française après son entrée en jeu en deuxième période à la place de son coéquipier Nolan Roux . Nimes a finalement perdu sur le score de 4-0 à domicile contre le Paris Saint-Germain .

Foot / Eliminatoires CAN-2021 : La CAF propose différentes options pour les 3e et 4e journées

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a proposé différentes options pour le déroulement des matchs des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, prévus durant la fenêtre internationale allant du 9 au 17 novembre, a indiqué samedi la Fédération algérienne (FAF). Suite aux réunions des 12, 13 et 14 octobre par visioconférence avec les secrétaires généraux des associations nationales participant à la phase de groupes des éliminatoires de la CAN-2021 et de la Coupe du monde 2022, la CAF a proposé "trois options : jouer les deux matchs dans un des deux pays, jouer les deux matchs sur un terrain neutre et une troisième option à discuter", a fait savoir la FAF. La CAF a pris en considération la situation dans chaque pays en ce qui concerne les rencontres et les voyages et a établi des obligations dans le protocole des matchs internationaux, les règles pour la convocation des joueurs et les préparations, le traitement des contentieux avec les clubs et la création d'un groupe de crise pour les matchs. La sélection algérienne de football, championne d'Afrique en titre, disputera une double confrontation contre le Zimbabwe, les 12 et 16 novembre à Alger et Harare dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun en raison de la pandémie de coronavirus.

ILLIZI

1.300 personnes désignées pour encadrer les centres et bureaux de vote

PLUS DE 1.300 personnes ont été retenues dans la wilaya d'Illizi pour encadrer les centres et bureaux de vote lors du référendum du 1er Novembre prochain sur le projet d'amendement de la Constitution, a-t-on indiqué dimanche à la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Répartis sur 35 centres électoraux et plus de 150 bureaux de vote à travers la wilaya, ces encadreurs bénéficieront d'une formation sur les aspect juridiques et organisationnels régissant le déroulement de la consultation populaire, à l'instar des modalités d'établissement des procès-verbaux de dépouillement au niveau des bureaux de vote, le mode de suivi des taux, le processus de déroulement du référendum et les missions dévolues à chaque encadreur de sorte à garantir la stricte neutralité et transparence de l'opération, a précisé à l'APS le délégué de l'ANIE de la wilaya d'Illizi.

Une formation pratique leur est également dispensée sur le mode d'exécution du protocole sanitaire, à l'intérieur des centres et bureaux de vote, pour assurer le déroulement de la consultation dans les meilleures conditions sanitaires et organisationnelles, a ajouté Youcef Mefissel.

Toutes les dispositions organisationnelles ont été prises et les préparatifs finalisés concernant l'ensemble des centres et bureaux de vote à travers la wilaya, accompagnés d'un plan préventif contre la Covid-19, a-t-il souligné.

R. R.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau d'organisation des traversées clandestines

Les services compétents de Mostaganem ont démantelé un réseau d'organisation de l'émigration clandestine, pour ressortissants étrangers, composé de quatre personnes et arrêté 52 candidats à l'émigration clandestine, lors de différentes opérations, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Sûreté de wilaya.

La première opération a été menée par l'unité de lutte contre l'émigration clandestine de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, suite à l'exploitation d'informations ayant permis l'arrestation du suspect principal dans l'organisation des traversées clandestines par mer à partir des plages de la wilaya de Mostaganem, ajoute la même source.

Sur la bade d'exploitation d'informations contenues dans le téléphone mobile du suspect arrêté, et sur autorisation du procureur de la République, les enquêteurs ont réussi à déterminer les identités de trois (3) autres membres du réseau qui ont été ainsi arrêtés dans la ville de Mostaganem et des zones voisines.

Durant cette opération, les mêmes services ont saisi une embarcation pneumatique et 10 jerricans de carburant (290 litres), deux (2) rames et un moteur d'une capacité de 40 chevaux, ajoute la même source.

De leur côté, les unités des gardes côtes ont fait échouer, quelques heures auparavant, quatre (4) tentatives d'émigration clandestine, durant lesquelles 52 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés, dont 20 ressortissant étrangers, de différentes nationalités, qui sont entrés en Algérie illicitement, ainsi que deux (2) mineurs et deux (2) femmes.

BOUIRA

La couverture des zones d'ombre en matière de développement est très considérable

La couverture des zones d'ombre en matière de développement "est très considérable" grâce aux différents programmes engagés par l'Etat pour améliorer les conditions de vie des populations enclavées à travers le pays, a indiqué samedi à Bouira le conseiller du Président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad.



En visite de deux jours à Bouira, M. Merad a jugé que beaucoup de projets de développement réalisés avait atténué un tant soit peu les souffrances des zones reculées. "La couverture est très considérable en matière de développement dans ces zones", s'est réjoui le conseiller du président de la République avant de réitérer par la même la volonté des pouvoirs publics de poursuivre les efforts de développement avec une série de programmes capables de redynamiser l'économie locale et rurale. "La réalisation des projets comme le gaz, l'électricité et l'eau potable dans ces zones d'ombre booste aussi l'économie rurale et encourage plus les populations de ces régions à y rester et à y investir plus pour vivre dans des conditions favorables", a-t-il souligné dans une déclaration en marge de sa visite à Bouira.

Pour renforcer cette dynamique de développement, le même responsable a incité les walis à "trouver les gisements nécessaires" pour financer les différents projets destinés au développement des régions d'ombres. "Il est indispensable pour les walis d'explorer toutes les possibilités pour trouver les gisements nécessaires pour financer les projets dans ces zones enclavées", a insisté le conseiller présidentiel.

"La prise en charge des zones d'ombre est devenue désormais la principale préoccupation des ministres et des walis, suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour réaliser et relancer les opérations de développement via l'exploitation des différents fonds", a assuré l'hôte de Bouira.

A son arrivée à Bouira, le conseiller présidentiel a assisté à la présentation d'un exposé global sur le processus de développement engagé dans les différentes localités et villages enclavés de la wilaya. A l'issue de cet exposé, le même responsable s'est dit content de la cadence de développement consenti dans une grande partie des zones d'ombre de Bouira.

"La dynamique de développement a donné ses fruits sur le terrain à Bouira ainsi que dans d'autres wilayas. Mais, il reste quand même beaucoup de travail à faire pour couvrir plus les zones éloignées et enclavées, et pour y parvenir, chaque wali doit explorer toutes les possibilités pour trouver les gisements nécessaires", a-t-il encore souligné.

Merad a ajouté en outre que la prochaine Loi de finance serait aussi une opportunité pour accorder plus d'importance et de financement pour les projets destinés au développement des zones d'ombre.

"La prise en charge de ces zones s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale et intelligente mise en place par les pouvoirs publics pour booster l'économie locale dans ces régions reculées, via leur dotation de toutes les commodités nécessaires comme l'eau potable, l'électricité et le gaz", a indiqué le conseiller présidentiel.

Au cours de sa visite, M. Merad s'est rendu dans la localité rurale de D'Ghafla relevant de la commune d'Oued El Bardi (Sud de Bouira), où il s'est enquis de l'état des projets de développement réalisés dans cette zone d'ombre. Il a visité un projet de raccordement de 105 foyers au réseau du gaz, lancé pour une enveloppe financière de plus de 18 millions de DA, selon la fiche technique présentée sur le site du chantier.

D'Ghafla, qui compte au total 300 habitants, a bénéficié également d'un autre projet, qui est celui de l'électrification rurale au profit de 34 foyers pour un montant de plus de 6 millions de DA, et qui devrait être réalisé dans un délais de deux mois, selon les détails fournis sur place.

Merad a saisi l'occasion pour écouter les doléances des citoyens de cette localité, qui réclament le revêtement de la route principale pour désenclaver le village. Au village Agoune, relevant de la municipalité d'El Hachimia, le même responsable a visité le chantier de réalisation d'un ponceau (ouvrage d'art) de sécurité dans le cadre d'un projet de réalisation d'une route pour, également, désenclaver la localité et la relier aux autres zones.

Il s'est déplacé ensuite dans plusieurs localités relevant de la commune de Dirah (Sud de Bouira). A Biaran le même responsable s'est enquis d'une opération de raccordement de 34 foyers au réseau d'électricité, ainsi que d'un projet de réalisation d'une route secondaire menant au village. Sur place, M. Merad s'est longuement entretenu avec les citoyens de cette région pour écouter leurs préoccupations, avant qu'il ne s'engage à porter leur voix aux responsables des différents secteurs pour qu'ils prennent en charge les questions de développement soulevées.

BOUMERDÈS

Lancement des travaux de réalisation de près de 7 000 logements AADL

Les travaux de réalisation de près de 7.000 logements de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) ont été lancés samedi à Boumerdès sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Nasri.

Après avoir suivi un exposé exhaustif sur le secteur de l'habitat à Boumerdès, M. Nasri a fait savoir que le quota de logements estimés de près de 7.000 logements (AADL 1 et 2) était le dernier quota de logements au titre du programme de l'AADL dans nombre de régions de cette wilaya.

Le ministre a salué le rôle joué par les autorités locales pour assurer les assiettes devant abriter ce nombre important ces logements.

"Le coup d'envoi de la réalisation de ces projets signifie que les souscripteurs choisiront prochainement leurs sites", a-t-il expliqué, appelant "les responsables de ces projets à faire preuve de justice et de transparence en la matière".

Et d'ajouter que toutes les entreprises choisies pour la réalisation de ces logements sont algériennes, souligne le ministre, déclarant que "nous avons saisi cette visite pour leur exiger de revoir les délais de réalisation vu le besoin impérieux des citoyens en ces logements".

Les logements sus-cités se répartissent sur les régions de Hlaimia à Boudouaou (+1400 unités), El Hadba dans la même commune (500) et Fades (près de 400).

Selon M. Nasri, la réalisation des autres programmes de logements sera lancée dans la région de Benchoub dans la commune de Hammadi (570 logements) et aux environs des Isser (180).

Dans une déclaration à l'issue de sa visite, le ministre a affirmé que "la dynamique de remise des logements au niveau national, toutes formules confondues, se poursuit", faisant état de la "programmation de la remise des clefs d'un grand quota de logements, toutes formules confondues, à travers tout le territoire national le 1er novembre prochain".

"Le choix de la date du 01 novembre pour la distribution de ces logements a été décidé au regard de la symbolique de la lutte du peuple algérien outre sa coïncidence, cette année, avec le référendum sur la révision constitutionnelle qui consacre le caractère social de l'Etat ainsi que sa solidarité avec toutes les franges de la société".

R. R.

CRIMES DU 17 OCTOBRE 1961

Un thème peu traité dans le cinéma

Les massacres du 17 octobre 1961, un crime colonial commis contre des Algériens qui ont manifesté pacifiquement à Paris, est « peu présent » dans la production cinématographique algérienne.

Lors d'une rencontre initiée ce samedi à la villa Dar Abdeltif à Alger, en commémoration de la Journée nationale de l'émigration marquant le 59e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris, les participants ont estimé que les films inhérents à ces douloureux événements ne sont pas nombreux dans le cinéma algérien, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le producteur Yacine Laloui considère que les films, tous genres confondus, traitants de certains événements historiques, notamment les massacres du 17 octobre 1961 à Paris, sont « peu nombreux » en raison des difficultés liées à la diffusion des films traitant de la mémoire en France ainsi que le manque de financement. Pour ce producteur, la « politique dirigiste menée par les pouvoirs publics » a « restreint » la liberté de création et favorisé l'émergence d'un « cinéma événementiel » et des « films à la demande » financés par des fonds publics. Durant cette visioconférence, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui est intervenu pour rappeler les quelques films qui ont traité des massacres du 17 octobre 1961, dont Octobre à Paris, premier film traitant des massacres du 17 octobre 1961 réalisé en



1962 par Jacques Panijel et qui sera censuré en France avant sa diffusion onze ans plus tard. L'autre film traitant des événements du 17 octobre 1961, Le silence du fleuve, un documentaire de Mehdi Lallaoui sorti en 1991, il est un des films, basé sur des témoignages et de documents d'époque, qui revient sur la violente répression des manifestants algériens à Paris contre un couvre-feu discriminatoire des autorités françaises. Aussi, Ahmed Bedjaoui a-t-il rappelé Les enfants d'Octobre (2000) de Ali Akika, Hors-la-loi (2010) de Rachid Bouchareb, entre autres, des œuvres qui se sont intéressés à la question de la mémoire en traitant par l'image les massacres du 17 octobre 1961 et ceux du 8 mai 1945.

R. C

Rétrocession des salles de cinéma inexploitées

Les salles de cinéma, inexploitées ou détournées de leur vocation initiale, peuvent être rétrocédées au domaine privé de l'Etat et dont la gestion est confiée au ministère de la Culture, selon le texte du projet de loi de finances (PLF 2021), publié sur le site Internet du ministère des Finances. « Les salles de spectacles cinématographiques, cédées aux communes en application de l'article 88 de la loi n 80-12 du 31 décembre 1980 portant loi de finances pour 1981, non exploitées ou détournées, peuvent être, après délibération de l'Assemblée populaire communale, rétrocédées au domaine privé de l'Etat et dont la gestion est confiée au ministère de la Culture, selon les termes de l'article 109 du texte, qui exclut « les biens immeubles appartenant à des particuliers ». L'article 110 du projet de loi stipule que l'Etat apportera une contribution financière au profit des communes concernées par le transfert des salles de cinéma. Les salles de cinéma, entre autres structures publiques, ont été cédées, à titre gratuit, au profit des communes sur le territoire desquelles ces lieux de spectacle sont situés, selon les termes de l'article 88 de la Loi de finances pour 1981. Le ministère de la Culture et des Arts compte aujourd'hui 81 salles de cinéma sous sa tutelle dont à peine 25 sont exploitées, alors que les communes s'attribuent la gestion de plus de 251 autres salles majoritairement inexploitées, délabrées ou détournées.

OSCAR DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE INTERNATIONAL

Héliopolis nominé

LE FILM Héliopolis du réalisateur Djaffar Gacem est retenu pour représenter l'Algérie à l'Oscar du meilleur long métrage international, organisé par l'Acadamy of Motion Picture Arts and Sciences, selon le Comité de sélection algérien présidé par le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina.

Inspiré de faits réels dans l'Algérie des années quarante (1940), le film traite des deux visions, assimilationniste véhiculée par le fils d'un Gaid, et indépendantiste à travers les idées d'un jeune étudiant, fils d'un propriétaire terrien dans la bourgade d'Héliopolis à Guelma (Est d'Algérie). Le film détaille les raisons qui ont mené aux manifestations du peuple algérien le 8 mai 1945 au lendemain de la fin de la deuxième Guerre mondiale, il se veut une condamnation expresse des massacres auxquels s'est livrée la France coloniale en Algérie. Selon le réalisateur, le film « est prêt depuis fin février passé », mais sa projection avait été reportée à plusieurs reprises par la partie en charge de sa production, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), relevant du ministère de la Culture et des Arts. A l'affiche de ce premier long métrage du réalisateur Djaffar Gacem des acteurs algériens, tels Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani et Fodhil Assoul en plus d'acteurs français, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Egalement scénariste de ce film, Djaffar Gacem s'est rendu célèbre par la réalisation de plusieurs sitcoms et séries à succès comme Nass Mlah City (2001), Djemai Family (2008) et Soltane Achour Acher (2015). Afin qu'un film figure sur sa première liste du meilleur long métrage international, l'Acadamy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS) exige, entre autre, une projection commerciale, durant au moins une semaine, dans le pays d'origine. La remise des Oscars de la



93e édition (2021) aura lieu le 25 avril prochain au lieu de 28 février (rendez-vous habituel), et ce, en raison de la pandémie de Coronavirus. La 92e Cérémonie a vu la consécration du film sud-coréen Parasite, qui a raflé le prix du meilleur film long métrage international. L'Algérie a décroché ce prestigieux prix en 1969 pour le film franco-algérien Z du réalisateur franco-grec Costa-Gavras.

R. C

AGENDA

CINE-ITALIA La Strada de Federico Fellini. Aujourd'hui, lundi 19 octobre. 18h30. Institut culturel italien d'Alger. Accès libre. Gelsomina est vendue par sa mère à Zampano, qui la brutalise et ne cesse de la tromper.

FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue …

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

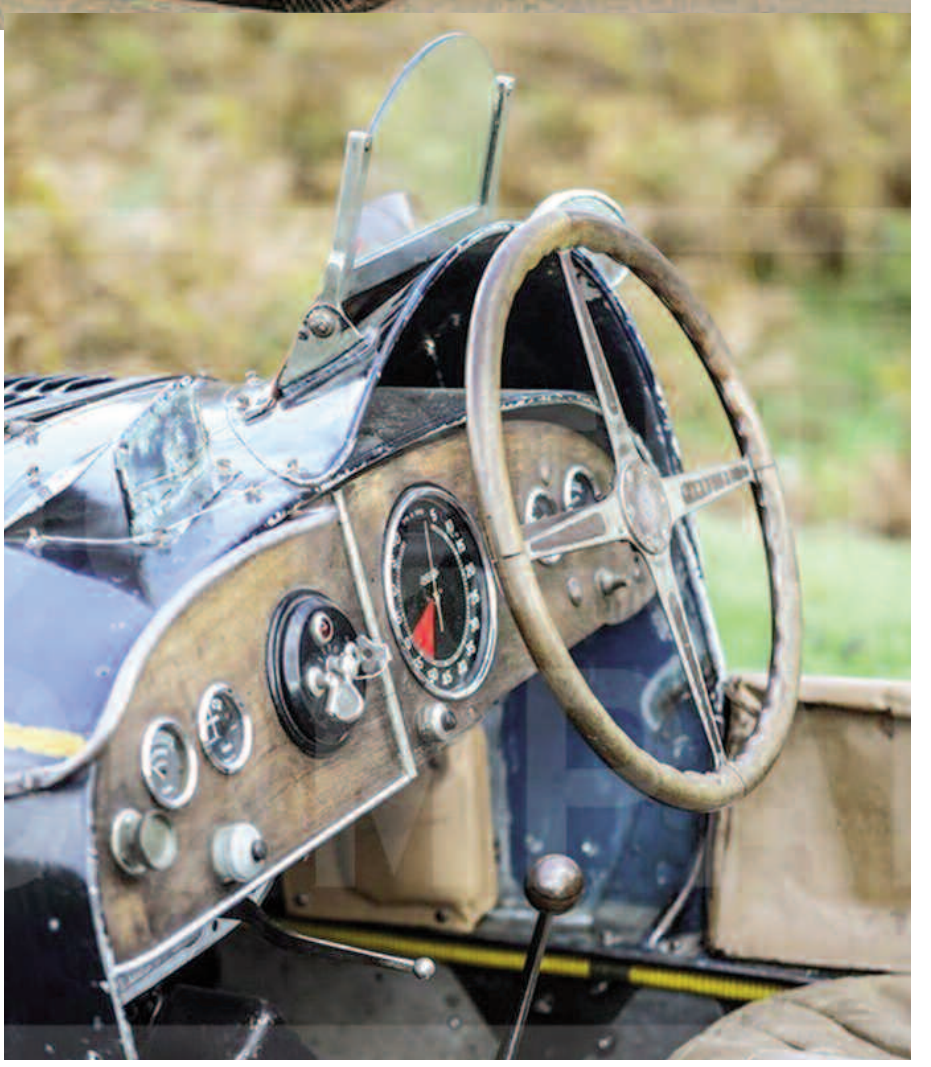
PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices.
La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

La Bugatti du roi Léopold III adjugée pour un montant astronomique



Une Bugatti Type 59 sports de 1934, qui fut notamment propriété de l'ancien roi Leopold III, a été vendue samedi soir lors d'une vente dans la maison Gooding & Company (Royaume-Uni), spécialisée dans les automobiles, pour un montant record de 8,5 millions livres (quelque 9,53 millions d'euros), auquel il faut ajouter la commission de la maison de ventes, portant l'addition totale à 9,535 millions de livres (soit quelque 10,7 millions d'euros). Selon cette dernière, il s'agit d'un nouveau record pour une Bugatti.



Ce modèle excellait parmi les voitures de course non standard d'avant la Seconde Guerre mondiale.

Cette voiture faisait partie de l'équipe Bugatti de la saison 1934-1935 des Grands Prix automobiles et, avec René Dreyfus au volant, avait remporté le Grand Prix de Spa.

Bugatti avait ensuite transformé le bolide en voiture de sport, avec une nouvelle boîte de vitesses ainsi qu'un châssis et une carrosserie plus adaptés, et l'avait peint en noir avant de le vendre, en 1937, à Léopold III, qui était un passionné de la marque. Le véhicule a ensuite changé quatre fois de propriétaire, mais est toujours resté dans son état d'origine. Selon la maison de ventes aux enchères, le bolide "57248" (son numéro de châssis) est sans aucun doute la plus importante et authentique de toutes les voitures de course Bugatti. La vente aux enchères a eu lieu à 18h00, dans le château anglais d'Hampton Court. Au total, quinze véhicules historiques étaient mis à l'encan.

ILS POSENT SUR LE BORD D'UNE FALAISE POUR LEUR SÉANCE DE PHOTOS DE MARIAGE



RYAN MYERS, 30 ans, et **SKYE MYERS,** 28 ans, de Mountain Home, en Arkansas, ont pris la pose sur le bord d'une falaise pour immortaliser leur mariage.

Un jeune couple d'Arkansas a décidé de faire le grand saut et de se marier.

Le couple, qui voulait un grand mariage, a dû malheureusement réduire la taille de la cérémonie en raison des restrictions imposées par le Covid-19.

Plutôt que d'abandonner complètement leurs ambitions, Ryan et Skye Myers ont décidé de marquer le coup avec une séance de photos de mariage pour le moins originale. Les jeunes mariés ont décidé de célébrer leur union à Hawksbill Crag, une falaise emblématique de Whitaker Point en Arkansas. Devant les 12 invités autorisés, Ryan et Skye se sont tenus par la main au bord du vide devant le photographe Mason Gardner pour une séance photo à couper le souffle.

La mariée, assurée par un harnais de sécurité bien dissimulé, est suspendue au bord de la falaise avec pour seul soutien son nouveau mari. Une image pleine de significations qui correspond bien aux deux aventuriers avides de randonnées, de kayak, de bateau et de camping.

Le CBD : un anti-oxydant pour la peau et beaucoup plus encore !



LE CBD, un des principes actifs que l'on retrouve dans le cannabis, occupe de plus en plus de place dans de nombreux secteurs. En effet, il a prouvé son efficacité dans le domaine de la santé, ainsi que dans la cosmétique. On pourrait même dire que le CBD est tendance depuis quelques années. À quoi sert le CBD dans le domaine de la cosmétique ? Voici un bref aperçu de cet ingrédient qui gagne constamment en popularité.

Une vague qui vient de l'Amérique

C'est en partie dû au fait que l'Amérique a légalisé l'utilisation du cannabis (au Canada et dans certains états américains) que la popularité du CBD ne cesse de grandir, y compris dans le domaine de la cosmétique. De nombreux entrepreneurs s'y sont lancés en affaires, sur de nombreux produits dérivés et la visibilité du CBD a donc été grandement amplifiée, ce qui fait qu'aujourd'hui il est beaucoup plus facile de trouver ces produits sur le marché.

En 2016, une importante étude sur les effets dermatologiques du CBD a été publiée et c'est dans le sillon de celle-ci que l'intérêt pour les produits cosmétiques, contenant cet actif, s'est propagé rapidement pour enfin arriver en France en 2017, ainsi que dans l'Europe francophone en général. Ce sont les divers petits commerces de rue, proposant des produits dérivés du CBD, qui ont vraiment permis à ce marché de s'établir en Europe. Mais aujourd'hui, la tendance est bien réelle et ne cesse de croître, promettant de beaux jours à cette industrie, ici comme partout ailleurs dans le monde d'ailleurs.

Les différents produits cosmétiques à base de CBD

Le chanvre fait partie de l'industrie cosmétique depuis de nombreuses années déjà. Ce qui est nouveau, est l'arrivée et le gain de popularité du CBD (cannabidiol), une molécule active du cannabis qui possède de nombreuses propriétés efficaces pour le corps humain. Elle est particulièrement appréciée par les chercheurs et les entrepreneurs pour sa capacité à générer un effet local, mais aussi plus global, par exemple sous sa forme d'huile, qui est très populaire.

Le CBD est donc intégré dans des produits très divers en cosmétique, dont des crèmes hydratantes, des produits antioxydants, et une gamme de protection anti-vieillissement, car le CBD parviendrait à neutraliser les effets des rayons UV. Il est même utilisé dans des produits pour traiter contre l'acné. On le retrouve donc sous ces différentes formes :

Produits soins du corps : crèmes hydratantes, exfoliantes, nettoyantes, baumes, sérums et huiles Produits de maquillage : mascara, baumes pour les lèvres et produits démaquillants

Produits nettoyants ou désincrustant : savons, lotions ainsi que dentifrice

Google tue les "Hangouts" et pousse les utilisateurs vers le Chat



Google a annoncé son plan pour déplacer les utilisateurs de Google Hangouts sur Google Chat l'année prochaine. Il fait également du chat un service gratuit plutôt que de le limiter aux clients payants de Google Workspace (anciennement G Suite) comme c'est le cas aujourd'hui.

La nouvelle application de messagerie instantanée sera disponible dans Gmail, et en tant qu'application autonome. Selon Google, elle comportera des fonctionnalités de type "Hangouts", comme la messagerie directe et de groupe, ainsi que la possibilité d'envoyer des messages dans la boîte de réception, une recherche plus rapide, des réactions en émoji et des suggestions de réponses.

Au cours du premier semestre 2021, Google commencera à faire migrer tout le monde de Hangouts vers Chat, et il migrera automatiquement les conversations, les contacts et l'historique des Hangouts, selon un article de blog.

TRANSITION PROGRESSIVE

La société n'a pas expliqué comment sera effectuée la transition pour les utilisateurs de la version gratuite de Hangouts, mais précise qu'elle fournira des conseils plus spécifiques sur les mesures que les utilisateurs doivent prendre quand ils commencent le processus de transition.

Google affirme que l'avantage de l'utilisation du chat est qu'il est plus facile de planifier avec d'autres personnes sur « des objectifs et des intérêts similaires, de partager et de collaborer sur des fichiers, et d'assigner des tâches pour aider à garder tout le monde sur la même page ».

L'avenir de Hangouts est incertain depuis un certain temps.

Des articles indiquaient même en 2018 que Google prévoyait de fermer le service en 2020 et de se concentrer sur Meet, son produit de vidéoconférence, et Chat.

Google a précisé à The Verge que la migration de Hangouts vers Chat se fera progressivement et qu'il y aura une période où les deux coexisteront.

Une fois que tous les utilisateurs gratuits et les clients de l'espace de travail auront migré vers Chat, ce dernier sera considéré comme ayant remplacé Hangouts.

PASSAGE AU MODE CHAT

Google a publié une mise à jour sur la migration des clients de Workspace de Hangouts vers Chat, qui indique que fin 2021 est la date limite pour arrêter Hangouts, au moins pour les clients de Workspace mais peut-être aussi pour les utilisateurs gratuits de Hangouts.

Après le deuxième trimestre 2021, tous les clients de l'espace de travail seront transférés vers le paramètre "Chat Preferred", à moins que les administrateurs ne décident de ne pas accepter ce changement. Mais le passage au mode "Chat Preferred" sera imposé aux clients de Workspace à la fin de l'année 2021, sans que les administrateurs aient la possibilité de s'y soustraire.

« Nous allons remplacer complètement les lieux de rencontre classiques par Chat. Il n'y aura pas d'option de retrait à ce stade », précise la firme. Google promet aux clients de Workspace qu'il fournira un préavis minimum de quatre semaines sur le blog Google Workspace Updates avant le début de chaque phase.

Ces deux phases représentent les deux dernières des cinq phases du calendrier de mise à niveau de Google Chat.

A la fin de 2021, « tous les clients restants de Hangouts classiques seront migrés vers "Chat Preferred" et nous remplacerons entièrement les Hangouts classiques par le chat ».

Workday Talent Marketplace : faire correspondre rapidement les projets et les compétences

LA PLACE de marché des talents de l'entreprise est conçue pour répondre aux besoins changeants des organisations dus à la pandémie de la COVID-19.

Workday explique que Workday Talent Marketplace qui vise à optimiser les talents en fonction des demandes des entreprises. La solution est désormais disponible. La place de marché pour recruter des talents de l'entreprise est conçu pour répondre aux besoins changeants dus à la pandémie de la COVID-19. Workday Talent Marketplace a pour but de faire correspondre les talents internes aux projets de l'entreprise.

Pour les employés comme pour les entreprises, une place de marché interne des talents peut permettre de développer, de perfectionner et de redéployer les travailleurs et d'améliorer leur fidélisation.

Workday Talent Marketplace inclut :

1-Des outils de machine learning permettant de faire correspondre les personnes aux opportunités en comparant les compétences et les intérêts par rapport aux projets. L'outil est alimenté par Workday HCM afin de créer une "signature de compétences" pour chaque travailleur. Le système permet également de prévoir les compétences des employés qui ne sont pas encore visibles.

2- Des outils permettant de faire face à une forte demande en constituant des équipes interfonctionnelles.

3- Des recommandations personnalisées pour les employés qui cherchent à développer leurs compétences et à encourager la mobilité interne.

Ubisoft et Crytek, victimes de chantage au vol de données



SÉCURITÉ : Le groupe Egregor revendique l'attaque et a également menacé de divulguer le code source de Watch Dogs : Legion , un jeu d'Ubisoft.

Un groupe cybercriminel utilisant le site de diffusion Egregor a divulgué des données qu'il prétend avoir obtenues à travers le piratage des réseaux internes de deux éditeurs majeurs de jeux vidéo, Ubisoft et Crytek.

Fuites de données

Les données ont été publiées mardi sur un site en .onion tenu par le groupe cybercriminel. Les détails sur la manière dont le groupe Egregor a obtenu les données restent flous. Cependant, dans de nombreux cas, les groupes se font également détecter et expulser des réseaux pendant le processus d'exfiltration des données, et les fichiers ne sont jamais chiffrés. Néanmoins, ils continuent d'extorquer les entreprises victimes, en demandant aux victimes de l'argent pour ne pas divulguer des fichiers sensibles. Habituellement, lorsque les négociations échouent, les groupes rançongiciels affichent une fuite partielle des fichiers volés sur des sites dédiés désignés sous le nom de "leak sites". Ce mardi, des fuites de données concernant Crytek et Ubisoft ont été publiées sur le portail Egregor, assorties de menaces promettant la publication d'autres fichiers dans les jours à venir.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضـاء تيبازة

محكمـــــــة القليعة

القســـــــم: شؤون الأسرة

رقم الجدول: 19/11160

رقم الفهرس: 01995/20

تاريخ الحكم: 20/03/15

:(بين السيد (ة

غرايلي فوزي مدعي -1

العنوان: حي الحضري بواسماعيل ولاية تيبازة

.المباشر للخصومة بنفسه

/ ضد

غرايلي بلقاسم سيدعلي مدعي عليه -1

العنوان: حي الحضري بواسماعيل ولاية تيبازة

.المباشر للخصومة بنفسه

النيابة حاضـر -2

: فصلا في قضايا شؤون الأسرة قضت المحكمة حكما علنيا حضوريا في أول درجة

من حيث الشكل: قبول الدعوى شكلا

من حيث الموضوع: الحكم بالمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير محمد تزروت يطو

والمودع لدى كتابة ضبط المحكمة بتاريخ 06 فيفري 2020 تحت رقم 20/105

الحكم بالحجر على المدعي عليه غرايلي بلقاسم سيدعلي علي المولود بتاريخ 2000/07/18 بلدية عموشة ولاية سطيف ابن فوزي ,وختنوت شفيقة بنت لحسن مع تعيين والده المدعي غرايلي فوزي مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية والقانونية

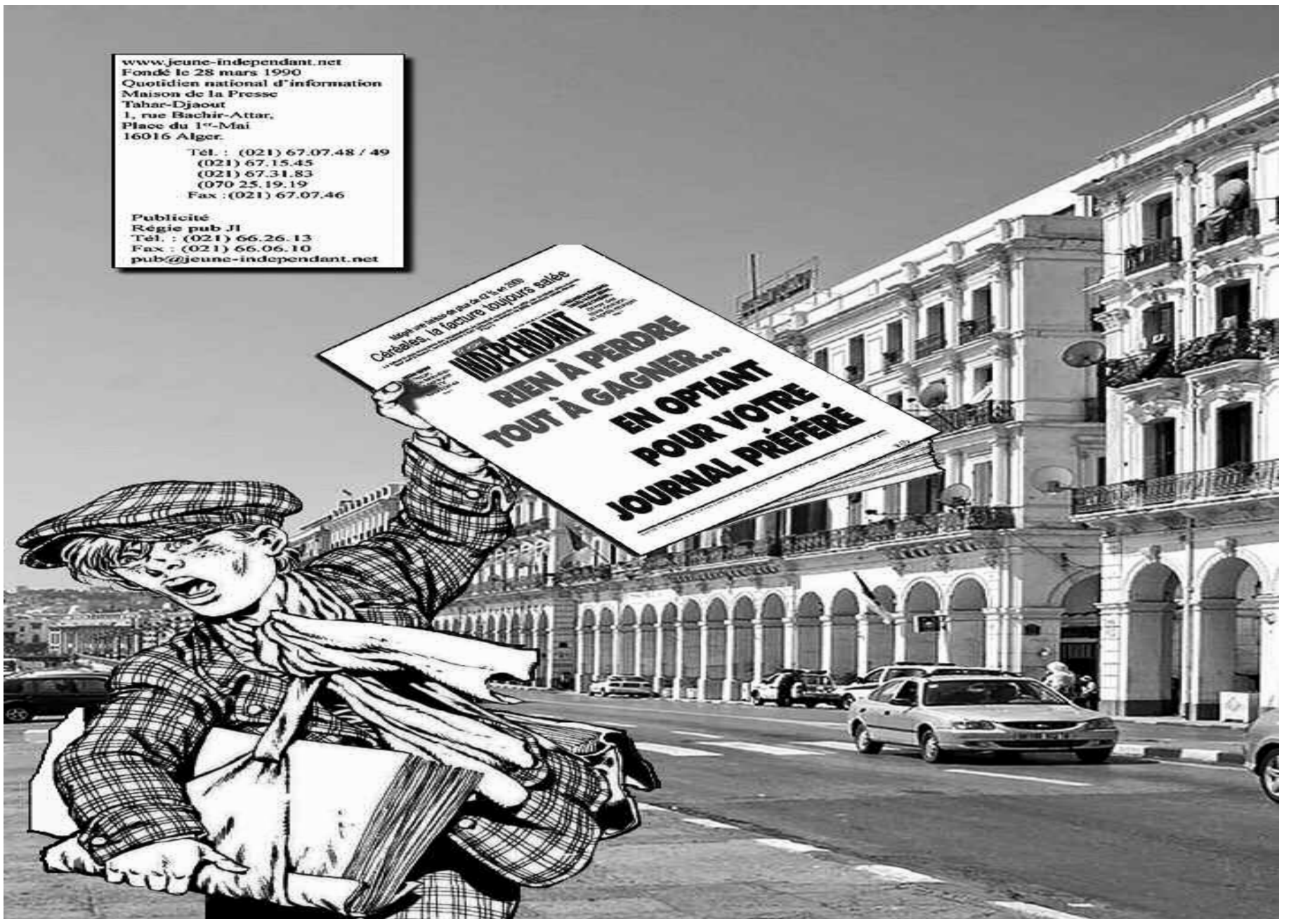
.الحكم بالإعلان ونشر الحكم

الحكم بتحميل المدعي بالمصاريف

بذا صدر الحكم وافصح به جهارا بالجلسة العلانية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وامضي أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس (ة) أمين الضبط

Avis GR-19-10-2020



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h15 Série policière (2017 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h05 Téléfilm - Téléfilm dramatique — France 2
Vulnérables

20h05 Téléréalité — M6
L'amour est dans le pré

20h10 Série humoristique (France) — CANAL+
La Flamme

20h05 Cinéma - Film d'aventures — W9
Etats-Unis - 2017
Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Chine - 2019
La malédiction de la dame blanche

20h00 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons - 347 épisodes
Kaamelott

20h00 Cinéma - Film d'aventures — CINE+ PREMIER
Robin des bois

20h15 Cinéma - Comédie — C8
Mariage chez les Bodin's

20h10 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Searching : portée disparue

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - 2018
Chair de poule 2 : les fantômes d'Halloween

20h15 Cinéma - Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2017
Les gardiens de la galaxie Vol. 2

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1: The Gander

Dave (aka Lil Dicky)

Dave, un jeune homme blanc et malingre approchant la trentaine, souhaite se lancer dans le monde du rap. Il rencontre pour la première fois GaTa, et décide d'adopter les codes des rappeurs: gros muscles, filles sexys et voitures de luxe. Coaché par GaTa, il se lance dans un couplet de rap et effectue sa première performance en live dans un cadre pour le moins imprévu...

21h52 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 4 - Épisode 8: La fête des pères

Better Things

Alors que c'est la fête des pères, Duke espère bien passer un moment avec ses filles. Sam, de son côté, est prise de flashback et observe une meute de loups. Frankie dîne avec Phil et se confie sur l'absence de figure paternelle mais ce dernier ne mâche pas ses mots...

18h20 Série hospitalière (2018 - France)
Saison 1 - Épisode 1

Hippocrate

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:15	12:14	15:20	17:51	19:08
CONSTANTINE	05:20	12:19	15:26	17:56	19:13
ALGER	05:34	12:33	15:39	18:10	19:27
OUARGLA	05:25	12:24	15:36	18:06	19:19
CHLEF	05:41	12:40	15:47	18:18	19:34
MOSTAGANEM	05:46	12:45	15:52	18:23	19:39
ORAN	05:49	12:48	15:56	18:26	19:42

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6818 — LUNDI 19 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	26°	11°
Constantine	24°	6°
Ouargla	26°	11°

CORONAVIRUS

199 nouvelles contaminations, 177 guérisons et 10 décès

Le bilan des nouvelles contaminations à la Covid-19 a fait état hier de 199 nouveaux cas enregistrés en 24 heures, 177 guérisons et 10 morts, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 54 393, des guérisons à 38 148 et celui des décès à 1 851.



Quatre wilayas ont enregistré plus de 10 contaminations en 24 heures, à leur tête la wilaya d'Alger avec 31 nouveaux cas. «199 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 177 guérisons et 10 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 54.393, des guérisons à 38.148 et celui des décès à 1.851», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 121 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.33 cas pour 100.000 habitants. Quatre wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 15 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir Alger (31 cas), Jijel (14 cas), Bejaia (12 cas) et Boumerdes (11 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas, d'Alger (6.070 cas), Blida (4.281 cas), Oran (4.076 cas), Sétif (3.289 cas) et Batna (2.00925 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 22 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que quatre wilayas ont enregistré plus de dix cas. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 35 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (28 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, le bilan des personnes contaminées par le nouveau coronavirus a franchi le cap des 40 millions hier.

La pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.115.202 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Et au moins 29.922.911 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de dimanche, 4.120 nouveaux décès et 296.702 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 816 nouveaux morts, les Etats-Unis (460) et le Brésil (290).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 214.776 décès pour 8.343.140 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 3.075.077 personnes ont été déclarées guéries.

Mohamed Mecelti

LE MUSÉE NATIONAL MARITIME D'ALGER

Un témoin vivant du passé d'El-Djazaïr

LE MUSÉE national maritime d'Alger se veut un miroir fidèle du passé d'El-Djazaïr, tourné résolument vers la mer. Mieux encore, il se trouve sur un site hautement historique, à l'Amirauté, base des forces navales.

En effet, l'Amirauté se distingue par la présence d'un joyau architectural qui est la digue reliant les îlots ayant donné le nom à la ville d'Alger. Cette digue est impressionnante par ses qualités architecturales. S'étendant sur 250 mètres, elle est édifiée en pleine mer. Elle est structurée par d'immenses voûtes de dix mètres de haut. Construite il y a plus de 2 siècles, en 1814, elle est le témoin d'un ouvrage indestructible, bravant, par mauvais temps, les assauts furieux des vagues pouvant atteindre 6 mètres de haut. Son invincibilité tranche avec la fragilité de la jetée construite par la colonisation et présentant de dangereuses fissures. Cette digue est embellie par les pavés d'origine de son sol et par la présence d'une fontaine, une héritière de celles de La Casbah. Elle reflète le génie des bâtisseurs algériens utilisant des matériaux locaux, des pierres gigantesques de Tamantafoust, de l'autre bout de la baie d'Alger.

C'est Amel Mokrani qui gère le Musée national maritime d'Alger. Elle a fait des études d'archéologie à la Sorbonne, à Paris, où elle a soutenu une thèse de doctorat. Elle aurait pu travailler sous d'autres cieux avec ce diplôme mais elle a fait le choix de servir son pays, l'Algérie. Mme Mokrani, pour enrichir son musée, projette de reconstituer un exemplaire du bateau algérien, le Chebek, un voilier super rapide, très maniable, qui a sillonné la mer Méditerranée de long en large, allant même jusqu'à l'Atlantique et la mer du Nord. Actuellement, son musée est un témoin vivant d'El-Djazaïr des époques préhistorique, antique, romaine et musulmane.

Ce musée abrite, d'autre part, un compartiment réservé aux outils de fabrication de navires et de matériel de pêche de toutes les époques. Mme Mokrani organise régulièrement des conférences, des rencontres, des journées d'étude dans son musée. Il est ouvert maintenant, comme tous les autres, suite au déconfinement partiel. Comme il est situé dans une zone militaire, il faut une autorisation spéciale pour les visiteurs. Celle-ci est obtenue après une demande faite aux autorités des forces navales.

Kamel Cheriti

EN FÊTANT SA RÉUSSITE

Une bachelière grièvement brûlée

UNE JEUNE bachelière qui fêtait à coups de feux d'artifices son succès au baccalauréat a perdu avant-hier un doigt lors de l'explosion d'un pétard qu'elle tenait dans la main. Grièvement brûlée, la jeune bachelière a été évacuée vers la structure hospitalière des grands brûlés de l'hôpital Ibn Sina.

Le doigt de la jeune fille, qui portait une bague, n'a pas été retrouvé. A-t-il été volé ? Selon nos sources, plusieurs millions de centimes ont été dépensés pour organiser cette fête, dont une grande partie a servi à acheter des produits pyrotechniques pourtant interdits. C'est toujours à l'approche d'une fête religieuse, notamment celle du Mawlid ennabaoui, ou à l'occasion des grandes manifestations sportives que les pétards, tous calibres confondus, refont surface.

La semaine dernière, les services de sécurité ont saisi plus de 200 000 unités de produits pyrotechniques. Il y a péril en la demeure. Il est temps que les services de sécurité optent pour la verbalisation des utilisateurs et la traduction en justice des mis en cause.

Nabil Chaoui

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 décès et 131 blessés en 24 heures

TROIS personnes sont décédées et 131 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, a indiqué hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à sept (07) personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage de leur domicile dans la wilaya de Tiaret. L'intervention des secours a, par ailleurs, permis l'extinction d'un incendie dans une habitation à Relizane, qui a causé des gênes respiratoires à sept (07) personnes, traitées sur place puis évacuées vers un centre hospitalier local.

S'agissant, enfin, des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 29 opérations de sensibilisation à travers 3 wilayas (23 communes), portant sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique.

S. N.